cerfa

N°11887*01

Demande de mise sur le marché d'un agent d'ensilage
FICHE COMPLEMENTAIRE (substances actives et autres constituants)

Décrets n°94-359 du 5 mai 1994 et n°73-1101 du 28 novembre 1973

À remplir obligatoirement si le nombre des matières premières et/ou des constituants est trop important pour figurer aux paragraphes 61 ou 62 du formulaire Cerfa N° 11886*01 "DEMANDE D'HOMOLOGATION". Si plusieurs pages sont nécessaires, les numéroter dans le cadre ci-contre, en indiquant également le nombre total de pages :

/

Désignation commerciale du produit (paragraphe 31) :	N° d'enregistrement (réservé à l'administration) :

SUBSTANCES ACTIVES (paragraphe 61) :

Substance active	N° CAS, EINECS ou n° de dépôt de souche	Teneur (préciser g/l ou %* ou UFC/g) (* : pour 100 g ou 100 ml)

AUTRES CONSTITUANTS du PRODUIT FINI (paragraphe 62) :

nature *	nom	quantité (préciser l'unité)

* La nature de la matière première peut être : adjuvant, diluant, dissolvant, liant, complexant, tensio-actif, conservateur, émulsifiant, anti-évaporant, anti-moussant, colorant, … L'eau matière première est considérée comme un diluant et/ou un dissolvant.

Date, signature et nom du signataire en toutes lettres :